

MIST Normandie tiendra son Assemblée générale ordinaire le mardi 31 août 2021 à 10h suivie d'un cocktail déjeunatoire.

Mardi 31 août à 10h, MIST Normandie regroupera ses adhérents dans le cadre de son assemblée générale qui aura lieu au siège situé 9 rue du Docteur Laennec à Hérouville Saint-Clair.

Cette assemblée générale est l'occasion de faire un retour sur une année 2020 exceptionnelle, impactée fortement par la crise sanitaire de la Covid -19.

Pour notre service de santé au travail, 2020 c'est aussi l'aboutissement d'un long processus de rapprochement, entre le CMAIC du Calvados et le CIST 61 de l'Orne, qui s'est concrétisé par la naissance de MIST Normandie, plus grand service de la région en nombre d'entreprises adhérentes et de salarié suivis.

L'assemblée générale :

Chaque année, MIST Normandie invite l'ensemble de ses adhérentes à se regrouper dans le cadre de son assemblée générale. Elle permet de rendre compte auprès des entreprises adhérentes des réalisations de l'année passée mais aussi d'introduire l'année en cours.

Continuité de service et COVID-19 :

L'année 2020 a été marquée par un contexte épidémique inédit. Tout comme les adhérents, MIST Normandie a dû relever de grands défis et faire preuve d'une grande capacité d'adaptation, afin de continuer à conseiller et à suivre les entreprises et leurs salariés sur le terrain de la prévention des risques professionnels. Le service a ainsi adapté continuellement son organisation en s'efforçant de maintenir un équilibre fragile entre la volonté d'assurer un service en continu de qualité, tout en protégeant ses propres salariés. Concrètement le suivi et les conseils apportés aux entreprises adhérentes ont été adaptés au contexte sanitaire (conseils pour la mise en place des gestes barrières, accompagnement au maintien ou à la reprise d'activité, accompagnement du télétravail, organisation de téléconsultations, de visioconférences et de webinaires, élaboration de guides adaptés au contexte sanitaire...).

Le CMAIC du Calvados et le CIST 61 de l'Orne fusionnement :

Pour MIST Normandie, c'est également une année rythmée par une fusion entre deux services de santé au travail, le CMAIC et le CIST 61. Etape nécessaire d'anticipation stratégique, qui permet aujourd'hui d'aborder la réforme de la santé au travail portée par la loi du 2 août 2021 plus sereinement.

Lors de cette assemblée générale, MIST Normandie évoquera ces éléments en détails, présentera le rapport d'activité 2020 (l'activité concrète en chiffres), financier 2020 ainsi que le budget 2021.

MIST Normandie :

MIST Normandie est un service de santé au travail qui compte 12 000 entreprises adhérentes dont près de 130 000 salariés suivis. Chaque jour, ses 175 collaborateurs répartis dans l'Orne et le Calvados au sein de ses maisons de santé au travail, accompagnent ces entreprises sur la prévention des risques de santé au travail au travers d'équipes pluridisciplinaires, composées de médecins du travail, infirmières en santé au travail, préventeurs et conseillers en santé au travail et d'un service de prévention spécialisé.

A propos de MIST Normandie :

Association loi 1901 fondée en 1953, MIST Normandie est un service de santé au travail présidé par M. Pascal Esnouf et dirigé par M. Stéphane Tandé. Ses 175 collaborateurs sont répartis dans le Calvados et l'Orne au sein des 13 maisons de santé au travail pour accompagner les 12 000 entreprises adhérentes et leurs 130 000 salariés dans la prévention des risques professionnels. Les équipes pluridisciplinaires composées de médecins du travail, d'infirmiers en santé au travail, de préventeurs et conseillers en santé au travail sont appuyées par un service de prévention spécialisé (psychosociologues, toxicologue industrielle, ergonomes,) afin d'avoir une approche globale sur les risques de santé au travail.

CONTACT PRESSE

Mme Emilie Kumaba
ekumaba@mist-normandie.fr

